

Nom Prénom

Adresse

Commanditaire

Adresse

N° Sécurité Sociale

NOTE DE DROITS D'AUTEUR N°

Objet : **Lecture publique d'extraits de mon livre "xx" publié chez "yy"**
Lieu/ Date

Rémunération forfaitaire brute de l'auteur : 273,63 €

Cotisations sociales (précompte)

Vieillesse plafonnée (6,15%) 16,83 €

CSG (9,2 % de 98,25 % du montant brut) 24,73 €

CRDS (0,5 % de 98,25 % du montant brut) 1,34 €

Formation professionnelle (0,35 %) 0,96 €

Total cotisations sociales 43,86 €

Précompte à verser à l'URSSAF 43,86 €

Montant net à régler à l'auteur 229,77 €

Cotisation 1 % de la rémunération brute au titre de
la contribution diffuseur 2,74 €

Formation professionnelle (0,10 %) 0,27 €

Coût total pour le diffuseur 276,64 €

Règlement à réception

Le paiement de la contribution diffuseur et la déclaration des droits
d'auteur s'effectuent sur le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr

T.V.A. non applicable, Art. 293B du Code Général des Impôts (Si DA <
44500 en 2021 et < 54700 en 2022)

Fait à

Le